

Ecofi Investissements renforce sa politique de vote

Alors que la saison des Assemblées générales vient de commencer, Ecofi Investissements a décidé de renforcer sa politique de vote. Ecofi Investissements est en effet convaincue qu'elle doit être exemplaire en tant qu'investisseur responsable, et que le vote est une partie intégrante et à fort impact de l'ISR.

Favoriser une vision de long terme

Ecofi Investissements a toujours privilégié les entreprises qui s'engagent dans une stratégie de long terme responsable. Ainsi, Ecofi Investissements a décidé de renforcer les pratiques de vote suivantes.

• Politique de rémunération

- Ecofi Investissements privilégie les entreprises qui publient de manière suffisamment détaillée les indicateurs financiers et extra-financiers sur lesquels reposent les rémunérations variables.
- Ecofi Investissements demande à ce que les politiques de rémunérations intègrent des critères de performance sociale et environnementale.
- Ecofi Investissements évalue favorablement les politiques de rémunérations qui publient le « pay ratio », soit le rapport entre le salaire le plus élevé et le salaire médian.
- Ecofi Investissements exige que les sociétés n'augmentent pas les salaires des mandataires sociaux en cas de plan de licenciement significatif (principe de solidarité).

- **Politique des dividendes** : Ecofi Investissements s'opposera aux résolutions quand les dividendes proposés seront excessifs au regard des résultats atteints. Une politique de dividendes non équilibrée (moyenne des « pay-out ratio » des 5 dernières années supérieure à 80%) peut en effet signifier une philosophie de gestion trop focalisée sur le court terme.

Encourager la diversité et l'équilibre des pouvoirs

- **Diversité** : Ecofi Investissements examinera les propositions de nomination ou de renouvellement d'un administrateur au conseil d'administration, avec l'objectif d'atteindre un niveau de parité au moins égal à 30%.
- **Administrateurs indépendants** : pour Ecofi Investissements, les Comités spécialisés doivent être composés au minimum par un tiers de membres indépendants, comme prévu par les meilleures pratiques internationales de gouvernance.

Mieux maîtriser le risque

- **Renouvellement des administrateurs** : Ecofi Investissements s'opposera au renouvellement d'un administrateur si la société a été impliquée dans des controverses très graves pendant le dernier mandat, sauf en cas d'opposition publique de l'Administrateur concerné.

Rappel des grands principes de la politique de vote d'Ecofi Investissements

Le département Ethique et Solidaire détermine les conditions d'exercice des droits de votes pour l'ensemble des OPC investis en actions d'Ecofi Investissements.

Un vote sans condition

Le vote est systématique aux Assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille, françaises comme étrangères. La participation d'Ecofi Investissements aux votes n'est ainsi conditionnée ni à la détention d'une fraction minimale du capital des entreprises, ni à l'atteinte d'un seuil plancher de l'actif de nos OPC. Ecofi Investissements est toujours détentrice de ses actions le jour de l'Assemblée générale.

Un vote à l'ambition socialement responsable pour tous nos OPC

L'objectif d'Ecofi Investissements est de défendre l'intérêt à long terme de ses clients et de rendre publiques ses attentes en matière de gouvernance et de responsabilité sociale. Il s'agit également de favoriser la Responsabilité sociale et environnementale (RSE) ainsi que la bonne gouvernance des entreprises dont elle détient des actions.

Ainsi, Ecofi Investissements vote « contre » les candidatures d'un administrateur s'il représente une société tierce fortement controversée selon le processus ISR de sélection des entreprises d'Ecofi Investissements, ou s'il en est par ailleurs administrateur.

Un soutien récurrent au dépôt de résolutions externes d'actionnaires

Ecofi Investissements soutient les résolutions externes qui visent à instaurer de meilleurs standards de gouvernance (par exemple celles demandant la séparation des pouvoirs de président et de directeur général), une plus grande transparence, et également celles qui sont en faveur d'une gestion responsable des impacts environnementaux et d'une plus grande équité sociale.

[Pour en savoir plus, consultez notre politique de vote, cliquez ICI](#)

CONTACT PRESSE

Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr

Ecofi Investissements est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

Au service de ses clients depuis 40 ans, elle a développé un savoir-faire dans les grandes classes d'actifs et gère une gamme complète et pertinente de produits et solutions d'investissement, reposant sur une gestion de conviction et une culture forte du contrôle des risques.

Ecofi Investissements figure parmi les pionniers de la finance engagée avec plus de 30 ans d'expérience dans ce domaine.

Sa capacité à rechercher des solutions innovantes adaptées aux évolutions de marché et aux contraintes et besoins de ses clients révèle une structure réactive et agile basée sur un engagement fondé sur le long terme.

Pour Ecofi Investissements, être responsable c'est s'engager auprès de ses clients à choisir les meilleurs actifs pour pérenniser la performance et préserver les intérêts des générations futures. Notre signature le montre : **ACTIFS POUR LE FUTUR.**